

# BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2020 N° 04

30 AVRIL 2020

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,  
Élus et employés municipaux, merci! Malgré tout, nous devons continuer d'assumer nos responsabilités. Je suis aussi impressionné par tous les efforts que la population de Baie-des-Sables déploie pour s'adapter à la situation dûe au confinement. Je tiens à vous remercier, car toutes les actions que vous posez faciliteront un retour à la normale et à la relance de nos activités lorsque l'état d'urgence sanitaire sera levé. On ne lâche pas, ça va bien aller!

Vous avez une proposition à faire afin d'apporter une amélioration à notre municipalité ou vous avez un différent de quoi que ce soit, faites votre suggestion ou votre plainte par écrit afin d'assurer un suivi. Vous pouvez aussi appeler la Sûreté du Québec (SQ) au 418 562-2222 ou à urgence police 418

310-4141. Pour tout renseignement au bureau municipal 418 772-6218.

Vous pouvez retrouver le *Règlement sur la qualité de vie* à Baie-des-Sables sur le site de la municipalité à [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca).

Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil se déroulent à huis clos par conférence téléphonique de la même façon qu'au conseil des maires de la MRC de La Matanie. Les municipalités ont l'obligation légale de tenir leurs séances malgré le contexte actuel.

Tout va bien à Baie-des-Sables. Bravo, c'est très important de suivre les recommandations.

Ça va bien aller!

Denis Santerre, maire



Municipalité amie des aînés



## ACTIVITÉS À BAIE-DES-SABLES

Les activités prévues en mai sont remises à une date ultérieure ou seront tout simplement annulées :

- Dévoilement du mémorial du B.F (comité 150°);
- Inauguration de la Bibliothèque Marie-Ratté (comité de la bibliothèque);
- Distribution de l'arbre au centre communautaire Gabriel-Raymond à la journée des Patriotes (comité d'embellissement).

Surveillez le bulletin de mai pour plus de renseignements.

## EN MAI

- ◆ Le 1<sup>er</sup>, fête des travailleurs et des travailleuses
- ◆ Le 4, séance du conseil à 20 h à huis clos
- ◆ Le 10, fête des Mères
- ◆ Le 15, journée internationale des familles
- ◆ Le 18, journée nationale des Patriotes

Bonne fête maman!



## DANS CE NUMÉRO :

|  |   |
|--|---|
| SÉANCE DU CONSEIL AVRIL 2020   | 2 |
| VOTRE BIBLIOTHÈQUE, L'ENTRAIDE ET LA COOPÉRATION NOUS DISTINGUERONT!                               | 3 |
| OBVNESBSL, FONDS D'URGENCE ORGANISMES ET LES PME DE LA MATANIE                                     | 4 |
| RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE  | 5 |
| BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT, FIER DE MA MUNICIPALITÉ, AU NOM DE NOTRE PLANÈTE, LE SAVIEZ-VOUS? | 6 |
| FERMETURE DE LA RÉGION, LINGETTES DÉSINFECTANTES, RESSOURCES ESSENTIELLES                          | 7 |
| CALENDRIER MAI 2020  | 8 |

## SÉANCE DU CONSEIL AVRIL 2020, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

**D'accepter** que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique;

**De modifier** l'emprunt de 300 000 \$ par billet pour un terme plus court que celui originellement fixé par ce règlement d'emprunt n° 2019-07;

**D'accepter** l'offre faite par la *Financière banque nationale* pour un emprunt par billet de 300 000 \$ au coût réel de 2,89846 % en vertu du règlement d'emprunt n° 2019-07;

**D'aviser** *TELUS Communications* que la Municipalité désire renouveler l'entente actuelle, mais pour un terme plus court de 12 mois, tout en conservant les autres modalités;

**De conclure** un contrat avec *Constructions Renaud St-Laurent* de 28 600 \$ plus les taxes pour la réfection de la toiture du bâtiment administratif;

**D'adopter** les mesures préventives et les directives concernant la pandémie COVID-19;

**De maintenir** la rémunération des employés affectés par la non-nécessité de la prestation de travail durant la période de pandémie COVID-19;

**De majorer** de 2,98 % l'échelle salariale en vigueur des employés municipaux au 1<sup>er</sup> mai 2020;

**D'accepter** la soumission de *RPF Itée* de 55 434 \$ plus les taxes pour la fourniture et l'installation d'une génératrice autonome au centre de coordination (bureau

municipal);

**D'accepter** conditionnellement la soumission de *Les Pavages des Monts inc.* de 1 031 279 \$ plus les taxes pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur le 4<sup>e</sup> Rang Est, une partie du 4<sup>e</sup> Rang Ouest et sur la route Lepage telles que prévues dans le devis d'appel d'offres préparé par *Tetra Tech*;

**De mandater** la firme de génie-conseil *Tetra Tech* de Rimouski pour la surveillance des travaux de pavage sur le 4<sup>e</sup> Rang Est, une partie du 4<sup>e</sup> Rang Ouest et la route Lepage;

**D'autoriser** le directeur des travaux publics, monsieur André Bernier, à faire balayer les rues du village par un entrepreneur de la région au tarif horaire de 145 \$ plus les taxes;

**D'autoriser** le directeur des travaux publics à faire niveler les chemins municipaux pour l'année 2020 par les entrepreneurs de la région au tarif horaire approximatif de 145 \$ plus les taxes;

**D'autoriser** l'achat, la livraison et l'épandage de 7 000 litres d'abat-poussière (chlorure de calcium liquide concentré à 35 %) chez *Les Aménagements Lamontagne inc.* à 0,39 \$/litre pour un total de 2 730 \$ plus les taxes;

**De renouveler** le mandat à monsieur Denis Santerre comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables;

**De décréter** le mois d'avril le *Mois de la jonquille*.

## POINTS À L'ORDRE DU JOUR LUNDI 4 MAI 2020 À 20 H (À HUIS CLOS)

- ◆ Faits saillants du maire sur le rapport financier 2019 et le rapport du vérificateur externe;
- ◆ Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale 2020;
- ◆ Renouvellement du contrat de service pour le photocopieur multifonction Xerox WC 7535;
- ◆ État de la situation concernant la pandémie COVID-19;
- ◆ Appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasif pour la saison hivernale 2020-2021;
- ◆ Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2020-2021;

- ◆ Groupe Bouffard - réouverture du contrat pour le tri et le traitement des matières recyclables;
- ◆ Appels d'offres regroupés pour la collecte et le traitement des matières résiduelles;
- ◆ Demande de dérogation mineure n° 2020-03 de monsieur Jacques Bélanger;
- ◆ Adhésion à l'URL du Bas-Saint-Laurent pour la période 2020-2021;
- ◆ Établissement des modalités relatives à l'implantation du camp de jour pour l'été 2020;
- ◆ Réfection d'infrastructures sportives et récréatives extérieures (mini-golf, volleyball, baseball).

## VOTRE BIBLIOTHÈQUE

**P**our l'instant la bibliothèque est fermée, mais nous recevons tout de même des courriels intéressants qui vous réfèrent à des sites gratuits.

En cette période de confinement, le magazine français Baïka met en place une initiative solidaire en proposant des activités (recettes, bricolages, jeux, etc.) pour les familles, en téléchargement gratuit. Les activités sont tirées de nos magazines et s'adressent aux 8-12 ans, néanmoins quelques-unes peuvent tout à fait être réalisées en famille avec des plus jeunes. Elles seront mises à jour et enrichies durant tout le confinement <https://www.baika-magazine.com/activites-a-telecharger/>.

Pour ceux et celles qui veulent aussi essayer la lecture en ligne sur votre ordinateur/tablette/téléphone, il y a :

### Services à distance du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

En étant ou en devenant membre de la bibliothèque municipale, vous avez accès à :

- l'emprunt de livres numériques : <https://reseaubibliobsl.pretnumerique.ca/home>
- la version électronique de la revue Protégez-vous : <https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/protégez-vous>
- l'outil généalogique Mes Aïeux : <https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/mesaieux>
- biblio-aidant <https://biblioaidants.ca/>

Les citoyens qui ne sont pas membres peuvent s'abonner en ligne, sur le site du Réseau BIBLIO-BSL : <https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/abonnement-en-ligne>.

Les citoyens déjà membres de leur bibliothèque peuvent s'identifier avec leur numéro d'usager et le NIP associé, qui sont généralement constitués des 4 derniers chiffres du numéro d'abonné inscrit sur la carte de membre. S'ils n'ont pas accès à leur numéro, ils peuvent communiquer à l'adresse courriel [crsbp@crsbp.net](mailto:crsbp@crsbp.net) pour obtenir leur numéro d'abonné et leur NIP.

Pour connaître les modalités d'utilisation du prêt numérique, consulter la rubrique Aide : <https://reseaubibliobsl.pretnumerique.ca/help/guides>, et choisir l'outil qui sera utilisé et suivre les étapes. Il est également possible de consulter la page Facebook [Réseau BIBLIO Bas-Saint-Laurent](#)

N'oubliez pas non plus le concours de poésie en lien avec l'inauguration du nouveau nom de la bibliothèque, nous recevrons vos poèmes au [biblio.sables@crsbp.net](mailto:biblio.sables@crsbp.net)

Le D<sup>r</sup> Horacio Arruda l'a répété en point de presse « c'est le moment idéal pour lire ». Si vous désirez acheter un livre en version numérique voici le site : [leslibraires.ca](http://leslibraires.ca)

Bonne lecture,

Françoise Vaillancourt, responsable

### L'ENTRAIDE ET LA COOPÉRATION NOUS DISTINGUERONT!

**O**n habite dans un petit village, on se connaît, on veut aider, on a confiance les uns les autres, mais par où commencer?

La MRC de La Matanie offre son soutien aux personnes souhaitant s'impliquer dans la mise en place d'initiatives pour aider pendant cette période difficile.

Par exemple, vous avez une idée pour offrir du réconfort, briser la solitude, bonifier l'offre et le soutien alimentaire,

mettre en place un réseau de livraison ou toute autre idée qui permettra d'aider les personnes plus vulnérables pendant cette période de confinement et de distanciation sociale, la MRC de La Matanie est là pour vous aider!

Communiquez avec l'équipe de développement territorial : Nadine Turcotte 418 562-6734 poste 228 ou par [courriel nadine.turcotte@lamatanie.ca](mailto:courriel.nadine.turcotte@lamatanie.ca)

Pendant cette période, la MRC est disponible pour vous aider, en partenariat avec de nombreux intervenants municipaux et du milieu socio communautaire.

### PETIT COIN DE RÉFLEXION

*« La gentille petite pluie de mai, fait belle fleur et riche épi. »*

Villeneuve-de-Berg (1983)

**L**e prochain bulletin vous parviendra le **29 mai** la date de tombée des articles sera le **21 mai 2020**.

## ORGANISME DES BASSINS VERSANTS (OBVNEBSL) VÉGÉTALISEZ VOS BERGES À PETIT PRIX

**D**u 17 avril au 15 mai 2020 se tiendra la campagne annuelle **Végétalisez vos berges à petit prix!** de l'Organisme des Bassins Versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Cette campagne offre aux riverains du territoire, et à tous ceux soucieux de l'environnement, l'occasion de se procurer à prix modique des plantes recommandées pour la végétalisation des rives. Nous vous proposons cette année huit espèces de végétaux indigènes spécialement adaptés à notre climat. La collaboration avec le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a permis d'ajouter une espèce de plante spécialement adaptée à la stabilisation dans les zones côtières, soit l'Élyme des sables. En plus d'embellir votre propriété, les bandes riveraines sont essentielles pour contrer l'érosion et stabiliser les berges. De plus, elles régulent la température de l'eau en créant de l'ombrage, atténuent l'effet des crues et créent des habitats fauniques.

Voici les espèces disponibles pour la campagne 2020 : **Myrique baumier, Rosier inerme, Viorne trilobée, Sureau du Canada, Verge d'or du Canada, Vigne des rivages, Iris versicolore et Élyme des sables.** Le

prix est de 4 \$ pour chaque plant sauf pour l'Élyme des sables à 1 \$. Voir page 5 pour plus de détails.

Des **nichoirs à hirondelles bicolores** fabriqués par une entreprise locale d'ébénisterie, RobotDbois, sont aussi en vente à moindre coût, **soit 19,95 \$**. Les nichoirs offrent aux oiseaux des sites de reproduction de choix, tout en vous permettant de les observer élever leurs poussins jusqu'à l'envol!

Participez à l'amélioration de la qualité de votre bande riveraine et à la santé de notre milieu aquatique en commandant des végétaux et des nichoirs par le biais de notre campagne **Végétalisez vos berges à petit prix!** Pour placer une commande et obtenir plus de détails, rendez-vous sur notre site [obv.nordestbsl.org](http://obv.nordestbsl.org) puis dans Campagne annuelle de distribution d'arbustes riverains et de nichoirs d'oiseaux.

Pour renseignements : Marie-Camille St-Amour, chargée de projets. [environnement@obv.nordestbsl.org](mailto:environnement@obv.nordestbsl.org)

## FONDS D'URGENCE POUR SOUTENIR LES ORGANISMES ET LES PME DE LA MATANIE

**L**es membres du comité administratif de la MRC de La Matanie ont adopté lors de la dernière séance un Fonds spécial d'urgence de 10 000 \$ pour soutenir les organismes communautaires confrontés aux conséquences de la pandémie de coronavirus.

Pour le préfet de la MRC, monsieur Andrew Turcotte, « il est primordial d'aider les organismes du milieu pour répondre aux besoins les plus urgents de notre population et ainsi limiter l'impact de la crise sanitaire sur les clientèles vulnérables de notre territoire ».

Les demandes des organismes seront analysées par le service de développement territorial de la MRC. Les organismes intéressés par cette aide financière sont invités à vérifier les critères d'admissibilité et à remplir le formulaire de demande disponible sur la page « **COVID-19** », dans la section « Soutien aux organismes » du site Internet de la matanie.ca.

Pour toute information concernant cette aide spéciale, il est possible de contacter Vanessa Caron, directrice adjointe au développement territorial, par courriel à l'adresse suivante [vanessa.caron@lamatanie.ca](mailto:vanessa.caron@lamatanie.ca).

Les PME de La Matanie de tous les secteurs d'activités y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales sont admissibles pour recevoir une aide sous forme de prêt à faible taux d'intérêt jusqu'à un maximum de 50 000 \$. Selon le nombre de demandes reçues, la MRC pourrait décider de plafonner le montant alloué par entreprise.

Nos conseillers sont disponibles et vous pouvez les joindre aux coordonnées suivantes :

Karine Lévesque au 418 562-6734, poste 215 [karine.levesque@lamatanie.ca](mailto:karine.levesque@lamatanie.ca)

Joël Morin au 418 562-6734 poste 218 [joel.morin@lamatanie.ca](mailto:joel.morin@lamatanie.ca)

Nous invitons les entreprises qui n'ont pas encore manifesté leur intérêt pour ce financement à visiter la page «COVID-19» aide aux entreprises du site Internet de la matanie.ca pour obtenir les renseignements nécessaires et remplir le formulaire de demande.



**Sureau  
du  
Canada**

- Dimensions: 1,5-3,6m↑; 1,5-2m↔
- Croissance rapide
- Tolère une humidité de sol élevée
- Rôle de stabilisation
- Fruits comestibles



**Rosier  
inermis**

- Dimensions: 1,5-2m↑; 1,2-1,5m↔
- Résistance aux insectes et aux maladies
- Croissance rapide et résistance aux sels
- Rôle de stabilisation
- Fruits et fleurs comestibles



**Myrique  
baumier**

- Dimensions: 0,6-1,2m↑; 2m↔
- Dégage une odeur résineuse agréable
- Fruits comestibles (aromate)
- Croissance moyenne
- Rôle de stabilisation, contrôle l'érosion



**Vigne des  
rivages**

- Dimensions: 1,5-6m↑; 1m↔
- Intéressante pour renaturaliser des murets
- Croissance moyenne dans tout type de sol
- Rôle de stabilisation et contrôle l'érosion
- Fruits comestibles



**Viorne  
trilobée**

- Dimensions: 2,5-3,5m↑; 2,5-3,5m↔
- Pousse dans un sol riche, frais ou humide
- Tolère les sols pauvres
- Rôle de stabilisation
- Fruits comestibles attirant aussi les oiseaux



**Irises  
versicolores**

- Dimensions: 0,55m ↑; 0,40m↔
- Tolère une humidité de sol très élevée
- Croissance rapide dans tout type de sol
- Rôle de stabilisation



**Verge d'or  
du Canada**

- Dimensions: 1,1 m ↑; 0,40m↔
- Croissance rapide dans tout type de sol
- Rôle de stabilisation
- Vertus médicinales



**Élyme des  
sables**

- Dimensions: 0,60-1,20m ↑; 0,20m↔
- Pousse dans un sol sec
- Très importante pour la stabilisation des rivages sablonneux, zone maritime.



## RÈGLEMENT N° 2019-02 SUR LA QUALITÉ DE VIE

### CHAPITRE 4 - ANIMAUX

#### Nuisance

Constitue une nuisance et est prohibée la garde d'un chien qui aboie, hurle et gémit de façon répétée d'une manière telle qu'il importune le voisinage.

#### Contrôle sur le lieu privé

Dans un lieu privé, le gardien du chien doit, lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, le retenir à l'aide d'un dispositif fonctionnel en tout temps (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.

#### Contrôle dans un lieu public

Dans un lieu public, le chien doit être en laisse d'une longueur maximale de deux (2) mètres par une personne capable de le maîtriser, sauf dans un parc canin.

#### Excréments

Tout gardien d'un chien doit enlever promptement les excréments de son animal laissés dans la rue, un terrain public ou un terrain privé et en disposer adéquatement.

#### Errance

Le gardien d'un chien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du gardien de l'animal.

Merci de votre précieuse collaboration!

Afin de rassurer les organismes qui ont fait une demande d'aide financière dans les volets I et II du fonds de visibilité INNEGEX, l'analyse des projets se fera dans les semaines à venir, ce qui veut dire que les sommes accordées pour les activités et les projets arriveront un peu plus tard que prévu. Ne vous inquiétez pas à ce sujet.

La période de confinement oblige les membres de la Corporation de développement à prendre toutes les précautions nécessaires dues à la COVID-19.

EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

FIER DE MA MUNICIPALITÉ

AU NOM DE NOTRE PLANÈTE

**L**a Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles* qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite **sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.**

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

Merci de votre collaboration!

## Cinq gestes simples pour une belle propriété :

- ◆ Je fais plaisir à mon voisinage et j'entretiens mes haies, mes arbres et mes arbustes. Sans oublier le gazon et les mauvaises herbes!
- ◆ Ma galerie est défraîchie : un petit coup de pinceau peut faire toute la différence;
- ◆ Le temps des Fêtes maintenant loin derrière nous, je peux enlever mes décorations de Noël et mon abri d'hiver;
- ◆ Quoi de mieux pour profiter de la belle saison qu'un peu de jardinage? J'ose les fleurs et les arbustes!
- ◆ Je ne me sers plus de ça, c'est non réutilisable et non recyclable? Pas de problème, la collecte des gros rebus passe par chez moi.

Je contribue à la beauté de

ma municipalité!

**E**ntretenez vos espaces verts de façon écologique.

Songez à recycler votre compost domestique pour vos espaces verts, votre jardin et votre pelouse.

Puisqu'il y aura la collecte de gros rebus le **8 juin prochain**, assurez-vous que les articles que vous voulez vous départir sont vraiment inutilisables.

Merci de prendre soin de  
notre planète!

Ça va bien aller!



### Le saviez-vous?

#### Le débranchement des gouttières : un geste simple pour l'environnement!

Les fortes pluies surchargent les réseaux d'égouts municipaux, conduisant à des débordements. Plusieurs gouttières de résidences se jettent directement dans le réseau d'égouts municipal. Lors de fortes pluies, ces eaux de ruissellement en surplus ont des impacts importants :

- surcharge des stations d'épuration (coûts supplémentaires)
- risque de refoulement des égouts dans les sous-sols
- risques d'érosion des rives et d'inondations
- déversement important d'eau dans les cours d'eau → dégradation de la qualité de l'eau et des habitats

Le débranchement des gouttières est une solution facile et peu coûteuse. En dirigeant l'eau sur la pelouse, vers les haies ou un jardin de pluie, cela recharge la nappe phréatique. Vous pouvez aussi stocker l'eau de pluie dans un baril récupérateur pour l'arrosage de vos plantes. Assurez-vous de diriger l'eau à au moins 2 mètres des fondations de votre maison.



Photo: hgtv.com



Pour information : 418-722-0666 #120, obv.nordestbsl.org

## FERMETURE DE LA RÉGION

**A**fin de répondre aux questionnements de la population au sujet des exceptions et des déplacements aux points de contrôle, la Direction de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine met à la disposition des gens la ligne sans frais 1 877 553-0712. La ligne est fonctionnelle de 8 h à 16 h, 7 jours sur 7.

Les personnes désirant venir en Gaspésie sont invitées à appeler à la ligne sans frais pour recevoir une autorisation d'entrer sur le territoire, afin d'éviter des désagréments ou de mauvaises surprises au point de contrôle.

Il est important de rappeler que seules les personnes dont l'adresse de résidence principale est située dans la région, les travailleurs des domaines prioritaires et les personnes désirant venir dans la région pour des raisons humanitaires

peuvent entrer dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Tous les résidents qui entrent dans la région et qui proviennent des régions sociosanitaires ne faisant pas partie des régions où l'accès est actuellement restreint doivent nécessairement se mettre en isolement à leur domicile. En ce qui concerne les travailleurs des domaines prioritaires, ils doivent se mettre en isolement hors des heures de travail. Pour les personnes venant pour des raisons humanitaires, l'isolement doit être respecté. Toutefois, si le contexte justifie leur sortie, les mesures de distanciation et d'hygiène doivent être respectées.

Rappelons que tous les déplacements non essentiels sont actuellement proscrits.

## ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES

**C**omme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égout s'y retrouve nécessairement, des lingettes désinfectantes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes de station de pompage, brûlant ainsi leur moteur.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

- Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
- Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts .

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle.

Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergement sont plus rares. C'est aussi devoir procéder au nettoyage de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

Merci de votre collaboration

## RESSOURCES ESSENTIELLES

**P**endant cette période de crise, les organismes de la région, soutenus par la MRC, sont plus que jamais présents pour vous.

Si vous avez des questions, besoin d'aide ou vivez une situation difficile, voici la liste des ressources essentielles disponibles sur le territoire :






- Pharmacies avec livraison

- Épiceries avec livraison
- Services prioritaires
- Lignes d'urgence

Vous pouvez également appeler le 811, option 2, pour connaître l'ensemble des ressources disponibles en Matanie.

# MAI 2020

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

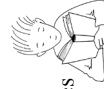
| Dimanche   | Lundi  | Mardi | Mercredi  | Jeudi | Vendredi  | Samedi |
|--|--|-------|---|-------|---|--------|
|  | Du 4 au 8 mai, semaine nationale de la santé mentale |       |   |       | 1 <sup>er</sup> fête internationale des travailleurs et des travailleuses | 2      |
| 3  | 4 Séance du conseil à 20 h (à huis clos)             | 5     | 6     | 7     | 8   | 9      |
| 10  | 11   | 12    | 13    | 14    | 15 Journée internationale des familles                                    | 16     |
| 17   | 18 Journée nationale des patriotes                   | 19    | 20   | 21    | 22  | 23     |
| 24/31  | 25   | 26    | 27  | 28    | 29  | 30     |



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS